

PUBLIC

Cadres chargés de la gestion administrative des assistantes et assistants familiaux - Responsables de relais - Coordinateurs petite enfance - Responsables RH

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Illustration systématique des apports théoriques par des cas concrets

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis

Code
12299

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1345 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Définir les particularités de la profession d'assistant familial
- Décrypter le statut et la rémunération des assistants familiaux
- Prévenir le contentieux et sécuriser les procédures

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Définir les particularités de la profession d'assistant familial

Analyser les conditions d'exercice de la profession d'assistant familial

- L'agrément préalable
- Les obligations liées à l'agrément
- L'effet du retrait ou de la suspension d'agrément
- Quiz : les conditions d'exercice

Identifier les relations fonctionnelles entre les assistants familiaux et leurs employeurs personnes morales

- L'inscription dans une équipe
- Le contrat de travail et le contrat d'accueil/ les différentes modalités d'accueil
- L'affectation des enfants par l'employeur et son pouvoir de direction
- Le suivi et le contrôle des pratiques professionnelles/ les relations avec la PMI
- Brainstorming : quel enjeu autour du contrat d'accueil ?

Décrypter le statut et la rémunération des assistants familiaux

Examiner l'ensemble des dispositions juridiques relatives au

Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

contrat de travail des assistants familiaux

- Le contrat de travail et son exécution
 - ▶ Durée du travail, congés et autorisations d'absence des assistants familiaux
 - ▶ Maladie et reclassement des assistants familiaux inaptes
 - ▶ Droits syndicaux
 - ▶ Cumul d'activités
 - ▶ Droit disciplinaire
 - ▶ Responsabilités en jeu
- Quiz : le contrat de travail
- La rupture du contrat de travail
 - ▶ Différents cas de licenciement : absence d'enfant à confier/ inaptitude/ discipline
 - ▶ Licenciement pendant la période d'essai ou au-delà
 - ▶ Droits indemnitaires en fonction des cas de licenciement
 - ▶ Démission de l'assistant familial
 - ▶ Droit à retraite de l'assistant familial
 - ▶ Cumul emploi retraite
- Cas pratique : calcul d'une indemnité de licenciement et juridiction compétente en cas de litige

Etudier les modalités de la rémunération

- Les modalités générales de rémunération
 - ▶ Rémunération principale : fonction globale d'accueil/ part corrélée au nombre d'enfants
 - ▶ Cas de majoration de rémunération
 - ▶ Rémunération en cas d'absence de l'enfant
- Etude de cas sur les modalités générales de la rémunération
- Les modalités spécifiques de la rémunération
 - ▶ Indemnités de fourniture et d'entretien
 - ▶ Indemnités d'attente
 - ▶ Congés payés
- Cas particulier de la rémunération en cas de dessaisissement
- Retours d'expériences des participants

Prévenir le contentieux et sécuriser les procédures

Recenser les dernières évolutions à travers une revue de jurisprudence récente

- L'étude de la jurisprudence
- Débriefing avec les participants des dernières jurisprudences impactantes

Guider dans l'élaboration d'un plan d'actions pour anticiper les risques de contentieux

- L'élaboration d'un plan d'actions
- L'anticipation des risques de contentieux
- Cas pratique : mettre en œuvre un plan d'actions en évitant les risques de contentieux
- Quiz interactif de validation de la formation

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 14-15 Déc. 2026

A DISTANCE

- 14-15 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 14-15 Déc. 2026

BORDEAUX

- 14-15 Déc. 2026

CHAMBERY

- 14-15 Déc. 2026

GRENOBLE

- 14-15 Déc. 2026

LILLE

- 14-15 Déc. 2026

LYON

- 14-15 Déc. 2026

MARSEILLE

- 14-15 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 14-15 Déc. 2026

NANTES

- 14-15 Déc. 2026

NICE

- 14-15 Déc. 2026

NIORT

- 14-15 Déc. 2026

PAU

- 14-15 Déc. 2026

RENNES

- 14-15 Déc. 2026

ROUEN

- 14-15 Déc. 2026

STRASBOURG

- 14-15 Déc. 2026

TOULOUSE

- 14-15 Déc. 2026

TOURS

- 14-15 Déc. 2026